



RCS : MENDE

Code greffe : 4801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MENDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00097

Numéro SIREN : 431 752 690

Nom ou dénomination : AB COMMUNICATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2013 sous le numéro de dépôt 625

ORDONNANCE

NOUS, Yves LAROUMET, Président du Tribunal de Commerce de Mende, assisté du greffier, Me COMBARNOUS,

VU la requête qui précède et les motifs y exposés,

VU les articles 874 et 875 du code de procédure civile,

AUTORISONS :

AB COMMUNICATIONS

l'Arbussel

48230 Les salettes

NUMERO RCS :431 752 690

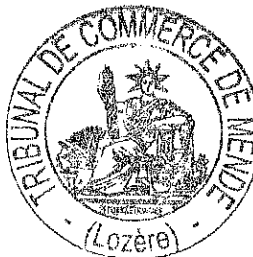
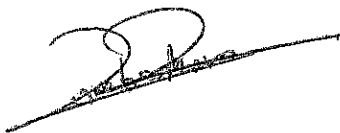
2006 B 97

à prolonger jusqu'au 31/12/2013 le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2012.

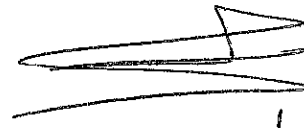
DISONS que la présente ordonnance fera l'objet par le greffier d'un dépôt en annexe au registre du commerce de la SARL FINANCIERE TRANCHARD conformément à l'article R.210-19 du code de commerce.

Fait à Mende, en notre cabinet, le - 8 AOUT 2013

Le Greffier



Le Président



A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MENDE

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de MENDE

La Société AB COM, Société Par Actions Simplifiée au capital de 38.112,25 Euros dont le Siège social est l'Arbussel 48230 - LES SALELLES immatriculée au R.C.S de MENDE sous le numéro 431.752.690 représenté par son Président Monsieur **Philippe BONDON**,

Ayant pour Avocat:

IFL-Avocats,
représentée par **Maître Jérôme DEPOND**,
Avocat à la Cour de Paris,
19, avenue Rapp 75007 PARIS
TEL 01. 45.55.72.00 - FAX 01° 47 53 76 14 - Toque : P 42

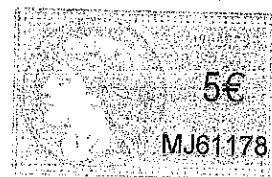
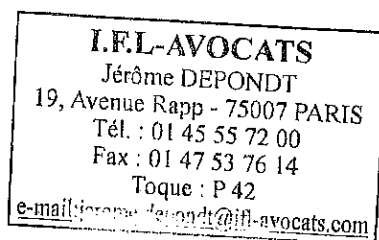
A l'honneur d'exposer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes de l'exercice 2012 (clôture d'exercice 31 décembre 2012) n'a pu se tenir dans les délais prévus par la loi, et ce pour les motifs suivants :

Un important retard de tenu de comptes a existé pour la société, le tribunal a, à cet égard, autorisé le report d'approbation des comptes 2010 et 2011, de sorte que ceux-ci ont été déposés fin 2012. Ceci ayant engendré un retard dans l'établissement des comptes de l'exercice 2012.

Un délai est donc nécessaire pour l'approbation ces comptes.

En conséquence, la requérante sollicite de Monsieur le Président le report de la date de l'Assemblée Générale et la tenue de celle-ci au plus tard le 31 décembre 2013.

Fait à Paris le 12 juillet 2013



A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MENDE

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de MENDE

La Société AB COM, Société Par Actions Simplifiée au capital de 38.112,25 Euros dont le Siège social est l'Arbussel 48230 - LES SALELLES immatriculée au R.C.S de MENDE sous le numéro 431.752.690 représenté par son Président Monsieur **Philippe BONDON**,

Ayant pour Avocat:

IFL-Avocats,
représentée par **Maître Jérôme DEPONDT**,
Avocat à la Cour de Paris,
19, avenue Rapp 75007 PARIS
TEL 01. 45.55.72.00 - FAX 01° 47 53 76 14 - Toque : P 42

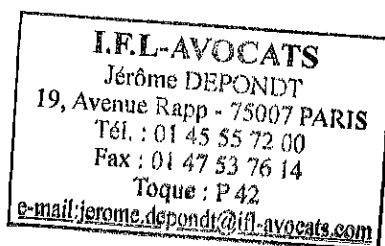
A l'honneur d'exposer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes de l'exercice 2012 (clôture d'exercice 31 décembre 2012) n'a pu se tenir dans les délais prévus par la loi, et ce pour les motifs suivants :

Un important retard de tenu de comptes a existé pour la société, le tribunal a, à cet égard, autorisé le report d'approbation des comptes 2010 et 2011, de sorte que ceux-ci ont été déposés fin 2012. Ceci ayant engendré un retard dans l'établissement des comptes de l'exercice 2012.

Un délai est donc nécessaire pour l'approbation ces comptes.

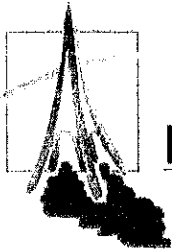
En conséquence, la requérante sollicite de Monsieur le Président le report de la date de l'Assemblée Générale et la tenue de celle-ci au plus tard le 31 décembre 2013.

Fait à Paris le 12 juillet 2013

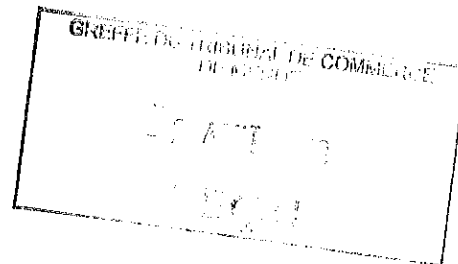


SANG
VALEUR

LEGALE



IFL-AVOCATS



**GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MENDE**

Boulevard Henri Bourrillon
BP 9
48005 MENDE

Paris, le 12 juillet 2013

Secrétariat : 01.44.11.11.91

Nos Réf.: JDEP/JDEP/AWIL - 47456
Affaire : AB COM / JURIDIQUE 2007

Monsieur le Juge chargé de la surveillance,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint en double exemplaire une requête afin de report de la date de tenue de l'assemblée générale d'approbation des comptes de la Société AB COMMUNICATIONS.

J'y joins également un chèque d'un montant de 33,11 Euros en règlement des frais ainsi que le timbre fiscal de 35 €.

Je vous prie de croire, Monsieur le Juge chargé de la surveillance, en l'assurance de mes sentiments dévoués.


Jérôme DEPOND
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre
jerome.depondt@ifl-avocats.com
Ligne directe secrétariat : 01.44.11.11.91

P.J.



SCP IFL-AVOCATS
19, AVENUE RAPP 75007 PARIS
Téléphone +33 1 45 55 72 00 - Fax +33 1 47 53 76 14 - Toque P.42
Internet : www.ifl-avocats.com - E-Mail : ifl@ifl-avocats.com

Département Appel
7 rue Blanche 75009 Paris
Tel : +33 1 45 22 12 79 ; E-Mail : taze-broquet@ifl-avocats.com

Membre d'une association agréée - le règlement des honoraires par chèque est accepté.
N°TVA FR 25 784 306 664 - N°SIRET : 784 306 664 00011

